

Communication au Conseil de Paris de mai 2015 L'action internationale de la Ville de Paris

Connue dans le monde entier et visitée par des millions d'hommes et de femmes chaque année, Paris est aujourd'hui une métropole de rang mondial. Tout au long de son histoire, notre capitale s'est construite grâce aux apports de cultures, de langues et de nationalités venues du monde entier, qui l'ont nourrie et lui confèrent une diversité, une richesse et une force uniques.

Pourtant, dans le contexte actuel de croissance démographique mondiale et de concentration urbaine¹, les grandes villes font face à des défis inédits mais similaires : promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement et de la santé, favoriser une intégration sociale solidaire, assurer la sécurité de chacun, attirer les entrepreneurs et les investisseurs mondiaux, mais aussi les chercheurs, les étudiants, les artistes et tous ceux qui par leur talent participent au développement harmonieux de la Cité.

Pour Paris, en cette année marquée par l'accueil de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP21), de tels défis ne peuvent se relever que dans une perspective internationale et dans le cadre du Grand Paris, dont les dimensions sont comparables à celles de nos villes partenaires, telles que Berlin, Londres, New York ou encore Dakar et Séoul. **Paris doit confirmer son rôle de capitale qui agit le plus à l'international, tant pour la coopération que pour la mobilisation des réseaux mondiaux de villes.**

Dans l'affirmation actuelle des métropoles mondiales, Paris peut s'appuyer sur son histoire, s'inspirer de ses révolutions, rester fidèle à ses idées et promouvoir ses valeurs. C'est à Paris qu'ont été adoptées la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Personnages illustres, peuple de Paris, ce sont autant de femmes et d'hommes qui ont construit notre capitale, qui se sont révoltés, qui ont résisté à l'Occupation, qui ont connu la barbarie et qui se sont toujours relevés, plus forts et plus unis. Cette destinée hors du commun procure à la Ville de Paris et aux élus de ses vingt arrondissements une responsabilité particulière, et oriente aujourd'hui l'ensemble de notre action internationale.

Durement frappée par le terrorisme au mois de janvier dernier, Paris a aussi été le théâtre d'un rassemblement historique des Parisiens et d'amis de Paris venus du monde entier. Des milliers de témoignages de sympathie et de soutien nous sont parvenus après les événements. Cet « esprit du 11 janvier » irrigue désormais toute notre action internationale : soutien à des villes-amies également touchées par les extrémistes telles que Copenhague ou Tunis, promotion d'un « vivre-ensemble » fondé sur des initiatives concrètes et conduites par les citoyens des villes-mondes, projets de prévention de la radicalisation menés dans des villes partenaires comme à Paris. L'éducation et le dialogue interculturel guident chaque jour la diplomatie parisienne.

*
* *

¹ En 2050, 66% de la population mondiale vivra dans des villes (source : ONU, 2015)

I] Paris met en œuvre la diplomatie des villes

Notre action internationale se nourrit des liens de plus en plus étroits entre les villes du monde et les réseaux qui les rassemblent (CGLU², AIMF³, C40...). Au-delà du suivi attentif de la situation politique de nos partenaires, cette action se concrétise par des missions internationales, des échanges de bonnes pratiques variés et l'accueil de nombreuses délégations étrangères à Paris, désireuses de découvrir les savoir-faire parisiens.

Elle se déploie dans trois grandes directions géographiques : les grandes métropoles, la Francophonie et l'Europe.

1) Renforcer nos liens avec les métropoles du nord et du sud

Depuis quelques années, les relations engagées avec les grandes villes partenaires de Paris, du Nord et du Sud ne cessent de se renforcer. En quelques mois, les liens ont été consolidés avec Londres autour du Tandem culturel « *Paris-London* », avec New York à travers, notamment, les échanges scolaires et la promotion d'une citoyenneté locale, mais aussi avec Rio grâce au réseau du C40, ou Mexico et Séoul, à l'appui de nouveaux pactes de coopération. Nous accompagnons la ville de Johannesburg pour la mise en œuvre de son « plan climat ». D'autres partenariats s'annoncent également très prometteurs avec Shanghai, Abidjan ou Bogota. Ces échanges sont à la fois ambitieux et concrets. Ils posent les fondations d'une nouvelle gouvernance mondiale, plus démocratique et plus humaniste. Ces échanges avec les villes-monde, dans lesquels Paris se place comme un « catalyseur », contribuent directement à la mise en œuvre de nos politiques publiques dont bénéficient les Parisiens.

C'est ce que nous appelons *la diplomatie des villes*. Elle s'appuie sur l'existence de réseaux de villes spécialisés sur certains sujets tels que le climat, l'énergie, et le développement urbain, ou plus généralistes tels que CGLU, déjà influent auprès des Nations Unies, qui pourrait préfigurer l'émergence d'un Congrès mondial des Villes.

2) Agir dans l'espace francophone

Paris développe son action dans l'espace de la Francophonie. Elle le fait en particulier à travers la présidence, exercée par la Maire de Paris, de l'AIMF qui rassemble plus de 250 villes et groupes de villes des cinq continents. L'AIMF crée un espace de dialogue constructif et noue des liens d'amitié et de solidarité entre tous ses membres. Elle favorise le partage de bonnes pratiques entre des femmes et des hommes de cultures, d'horizons et de parcours pourtant très différents mais unis par un même idéal de progrès. Elle réalise des projets concrets et utiles à nos concitoyens grâce à son fonds de coopération, dont nous garantissons les engagements et la pleine efficacité, à hauteur d'un million d'euros par an. A ce titre, la Commission européenne vient d'octroyer à l'AIMF de nouveaux co-financements pour soutenir nos projets.

Paris facilite les partenariats renouvelés avec l'Organisation internationale de la Francophonie, les médias internationaux comme TV5 Monde mais aussi les entreprises dans un espace économique francophone de plus de 200 millions d'habitants. L'action de l'AIMF se traduit

² Cités et gouvernements locaux unis

³ Association internationale des Maires francophones

également par des projets éducatifs, l'apprentissage des langues étrangères à Paris et du français dans le monde, grâce à une approche fondée sur l'ouverture et l'enrichissement mutuel des langues. À l'avenir, Paris entend se tourner davantage encore vers la jeunesse, ainsi que vers les sujets d'innovation, de numérique, d'entrepreneuriat, dans le but de faire prospérer tout le monde francophone.

3) Refonder l'Europe avec nos villes partenaires sur la voie du développement durable

Au cœur de la diplomatie parisienne, l'Europe est notre environnement naturel en même temps que notre ambition politique. Nous voulons construire une Union démocratique au service de la paix, de la liberté et de la justice sociale. Ce projet fondamental pour Paris s'enracine dans tous les sujets de citoyenneté, d'éducation, de recherche, de culture, d'action sociale et d'économie.

Notre responsabilité est aujourd'hui de mieux faire connaître et aimer l'Europe, en la rapprochant des Parisiennes et des Parisiens, et en créant davantage d'échanges et de passerelles avec les villes européennes. Nous nous appuyons sur nos relations privilégiées avec Rome, Berlin, Amsterdam, Vienne ou Lisbonne, ainsi que sur un dialogue renforcé avec la Commission européenne à Bruxelles. Pour y parvenir, les outils de la Ville comme les réseaux sont riches, qu'il s'agisse du Programme *Léonard* d'échange de fonctionnaires, de la Maison de l'Europe, ou des associations de villes européennes auxquels Paris participe. Tous agissent comme démultiplicateurs de notre action.

Notre ambition est de sensibiliser la jeunesse, les citoyens de demain, autour des enjeux européens, par les échanges scolaires et la mise en place d'actions dédiées lors de « temps forts » parisiens : Journées de l'Europe sur le parvis de l'Hôtel de Ville, festival « Chantiers d'Europe » du Théâtre de la Ville qui intègre pour la première fois un programme jeunesse ambitieux, promotion du Label « Paris-Europe » en direction des associations et du monde scolaire et universitaire.

L'Europe offre des solutions concrètes aux Parisiens : nous devons leur montrer. Les cofinancements européens dans les projets d'urbanisme, de transport, de logement, de santé, de sport, de patrimoine, de culture, etc. sont appelés à se développer au-delà du soutien apporté par le Fonds social européen pour l'emploi et l'insertion. Une plateforme de veille et d'orientation, dédiée aux cofinancements européens, vient d'être créée dans ce but au sein de la Ville.

Le développement durable est l'un des axes essentiels de notre ambition européenne. Plan climat parisien, efficacité énergétique, lutte contre la pollution, circulations douces et réaménagement urbain, essor de l'économie circulaire ou végétalisation dans notre ville, promotion de la biodiversité, commerce et alimentation équitables... : toutes ces politiques parisiennes progressent en lien avec nos partenaires européens et avec le soutien des institutions de l'Europe.

C'était tout le sens du sommet des Maires européens qui s'est tenu le 26 mars 2015 à l'Hôtel de Ville : nous y avons réaffirmé nos engagements écologiques et initié des investissements publics coordonnés pour renforcer les filières « vertes ». Cette dynamique est appelée à se renforcer dans la perspective de la COP 21 fin 2015, qui rassemblera tous les Etats, les villes et les territoires engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique.

II] Paris s'engage de manière concrète en faveur de la solidarité internationale

La solidarité envers les populations les plus démunies est l'une des priorités de l'action internationale de la Ville de Paris. Avec 6,7 millions d'euros par an, notre capitale se positionne en tête des collectivités contributrices à l'aide publique au développement⁴. Cette solidarité se traduit notamment dans le domaine de la santé et de la lutte contre les grandes pandémies.

1) Œuvrer pour la santé des populations plus vulnérables : lutter contre le VIH/SIDA et accompagner la santé maternelle et infantile

Depuis une dizaine d'années, Paris soutient fortement les associations de lutte contre le VIH/SIDA qui interviennent en Afrique sub-saharienne. Ce choix est primordial : notre ville bénéficie d'une expertise reconnue et abrite de nombreuses associations engagées à l'international. Notre action représente 2 millions d'euros par an en subventions et fait de Paris un très important bailleur pour les ONG⁵.

Le 1^{er} décembre 2014, nous avons lancé un « Appel de Paris » avec des Maires du Nord et du Sud, entourés d'ONUSIDA et des principales associations internationales, pour diagnostiquer, traiter et accompagner 90% des cas de VIH/SIDA dans nos villes. Nous examinons en parallèle la pertinence de prendre en charge, au cas par cas, des actions qui toucheraient d'autres pandémies et/ou d'autres champs géographiques. La lutte contre le VIH/SIDA en Afrique sub-saharienne restera, en tout état de cause, la première bénéficiaire de notre politique en matière de santé publique.

Depuis quelques mois, Paris attache une attention particulière à la santé maternelle et infantile : nous avons ainsi lancé une initiative visant à développer des projets dans nos villes partenaires en Afrique avec la fondation Melinda GATES.

L'action internationale dans le secteur de la santé s'appuie également sur les projets de coopération menés par les Hôpitaux de Paris, l'AP-HP ciblant principalement ses actions (échanges d'expertise, formations, transferts d'équipement) dans les villes de la Francophonie.

2) Traduire le progrès en actes grâce à la coopération décentralisée

- L'eau et l'assainissement, les déchets, les aides d'urgence

Aux côtés de la santé, d'autres secteurs concentrent une partie conséquente du budget de la solidarité internationale de la Ville de Paris. C'est le cas de l'eau et de l'assainissement : grâce au dispositif de la loi Oudin, dont nous célébrons les 10 ans en 2015, nous soutenons à hauteur d'un million d'euros par an des projets d'accès à l'eau potable portés par des associations ou développés directement avec nos villes partenaires, et des actions d'urgence.

⁴ Source : CNCD, 2014

⁵ L'engagement de Paris couvre tous les aspects de la lutte contre la pandémie, de la prévention aux soins prodigués aux malades, en passant par la lutte contre la transmission mère/enfant ou le lien avec les autres maladies infectieuses telles que la tuberculose.

Paris est la première métropole française à s'engager dans le « 1% déchets » en 2015. Le principe est similaire à celui de la loi Oudin : reverser une partie des recettes de la collecte des déchets pour accompagner la politique de propreté et de valorisation des déchets de villes partenaires du Sud⁶. Le dispositif sera expérimenté dès cette année avec Brazzaville.

La solidarité des Parisiennes et des Parisiens s'exprime aussi par des aides d'urgence que notre Ville débloque pour soutenir les associations parisiennes faisant face aux situations les plus critiques sur le terrain. Ces aides ponctuelles varient de 20 000 à 100 000 euros et bénéficient aux victimes d'épidémies (Ebola), de catastrophes naturelles (Haïti, Madagascar, Vanuatu) ou encore aux réfugiés et populations déplacées lors de conflits (Syrie, Irak, Liban).

- La coopération technique et urbaine, le défi quotidien du « faire-ensemble »

La coopération technique entre Paris et d'autres villes constitue un défi aussi passionnant qu'ardu. Souvent méconnue du grand public, elle s'appuie sur l'intervention d'experts issus des services et agences de la Ville de Paris et de ses partenaires, dont les profils sont variés. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) est ici un partenaire de premier plan.

Notre coopération mobilise ainsi des architectes, des spécialistes de la voirie et des transports, du logement, du patrimoine, des espaces verts, de la propreté ou encore de la santé ou des affaires scolaires. Elle requiert des montages juridiques sophistiqués, avec des cofinancements variés comme ceux de la ville partenaire, du Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et d'autres bailleurs comme la Commission européenne ou l'Agence française de développement (AFD). À ce titre, une nouvelle convention pluriannuelle engagée au printemps avec l'AFD nous permet de conforter l'appui apporté par l'Agence à nos projets de coopération et d'en développer de nouveaux.

Depuis plusieurs années, Paris accompagne des projets d'envergure à Jéricho et Bethléem, à Amman dans le domaine des transports, à Phnom Penh pour l'assainissement, dans les quartiers historiques de Rabat, à Bamako et Ouagadougou sur les systèmes de santé, à Cotonou et Abidjan pour l'aménagement de zones insalubres, à Beyrouth pour la réalisation du musée de la mémoire ou encore à Montréal sur la biodiversité. D'autres projets sont en préparation tels que la création de l'école de la propreté à Tunis, la rénovation urbaine à Bucarest, l'attractivité à Mexico et Tel-Aviv, les espaces verts à Rio de Janeiro ou la valorisation des déchets à Brazzaville. D'une durée plus ou moins longue et de forme plus ou moins complexe, nos coopérations se diversifieront et s'appuieront sur davantage de financements extérieurs. Tout en renforçant nos champs d'action traditionnels, notre coopération décentralisée et technique va se déployer dorénavant à travers de nouvelles thématiques comme le numérique, l'innovation, le design, le développement durable, le tourisme, les villes-refuges, domaines d'excellence de Paris. Paris doit en effet devenir un laboratoire d'expérimentation et un lieu de référence international sur les questions d'innovation liées à l'aménagement du territoire, au développement durable, à l'économie et aux services numériques, à la transition énergétique.

⁶ Au cours des prochains mois, ce programme sera étayé par un nouveau dispositif né de la loi, qui montera progressivement en puissance pour atteindre, en fin de mandature, un budget annuel d'un million d'euros.

- Vers une inclusion sociale partagée

Pour compléter cette approche, nous souhaitons ouvrir un nouveau champ transversal de coopération : celui de l'inclusion sociale. Toutes les grandes villes sont aujourd'hui confrontées à de fortes tensions et disparités sociales. Toutes doivent combattre la pauvreté et la grande exclusion, qui constituent pour Paris l'une des « Grandes causes » du mandat. Pour gagner ce défi, nous devons davantage échanger nos expertises entre grandes métropoles. Des exemples de réussites probantes existent. Des expériences innovantes sont menées partout dans le monde, à Bombay comme à New York, à Pékin comme à Sao Paulo ou à Nairobi.

De même, les villes doivent s'adapter à tous leurs citoyens, à l'heure où de nombreuses personnes en situation de handicap, mais aussi de plus en plus de personnes âgées dépendantes et leur entourage sont confrontées à des difficultés matérielles, juridiques, économiques mais aussi culturelles. Nous devons abattre les murs de l'exclusion. Nos métropoles se doivent d'être davantage « handi-accueillantes ». Pour ce faire nous devons nous inspirer de modèles de villes comme Göteborg, Stockholm ou Malaga.

Nous envisageons ainsi la création d'une plateforme mondiale, d'un « réseau des villes inclusives », pour mieux lutter contre le fléau de l'exclusion et diffuser largement les meilleures pratiques internationales au bénéfice du plus grand nombre.

III] Paris amplifie son rayonnement sur la scène mondiale

1) Devenir un centre d'innovation mondial

Première ville au monde pour le capital intellectuel et l'innovation, 1ère au niveau européen et 6ème rang mondial pour le dynamisme de son marché de l'innovation⁷, Paris va encore renforcer son rôle de grande capitale mondiale de l'innovation. Elle dispose pour cela de nombreux atouts⁸.

- L'attractivité touristique et les grands rendez-vous internationaux

Cette dynamique, accompagnée par la mise en place d'une nouvelle communication globale, d'une nouvelle signature internationale et d'une réflexion approfondie visant à maîtriser et faire grandir notre prestigieuse « Marque Paris », nous aidera à conforter notre place pour l'accueil de grands événements internationaux : salons et foires internationaux, projet d'exposition universelle, compétitions sportives comme l'Euro 2016 ou les *Gay Games* 2018 et bien sûr, candidature parisienne aux Jeux Olympiques de 2024. Les retombées attendues pour les Parisiens et les entreprises sont considérables. Toute l'action internationale sera mobilisée à travers nos

⁷ Classement *Cities of Opportunity*, PwC, mai 2014 - Etudes *CB Insights - The Next Silicon Valley*, novembre 2014

⁸ En particulier dans les secteurs du numérique, de la science, des biotechnologies, du tourisme, de la mode et du luxe, de la gastronomie, de la culture, de l'éducation....

coopérations et nos réseaux pour rassembler le plus de soutien possible et de projets partagés. La candidature de Paris aux JO doit être résolument internationale et collective.

Capitale incontestée du tourisme, nous voulons faire de Paris la ville qui accueille le plus au monde, mais aussi celle qui accueille le mieux au monde. Nous valoriserons et encouragerons le tourisme de qualité, durable, gisement d'emplois et source de rayonnement international. Le Welcome City Lab, premier incubateur parisien dédié au secteur du tourisme et des loisirs, témoigne de notre ambition à faire de Paris une terre d'innovation dans le tourisme.

La COP21 et le « Sommet des 1 000 Maires » en décembre 2015 seront une formidable opportunité internationale pour Paris. Notre capitale devra porter la voix des villes du monde qui s'engagent contre le dérèglement climatique. Paris sera une vitrine des solutions – publiques, privées, industrielles, sociales, solidaires, associatives - qui existent aujourd'hui pour réduire les émissions de gaz carbonique et assurer le passage d'une économie consumériste à une société durable et vertueuse.

- Des incubateurs d'envergure internationale

Pour stimuler la créativité des innovateurs, Paris profite d'une concentration exceptionnelle d'écoles et d'universités de rang mondial et a déployé une politique résolue de soutien à l'innovation débouchant sur la création de plus de 100 000 m² d'incubateurs. 100 000m² supplémentaires de lieux d'innovation devraient voir le jour d'ici à 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2015, Paris s'est dotée d'une nouvelle agence d'attractivité et de développement économique, Paris et Compagnie (*Paris & Co*), avec la mission de promouvoir la métropole à l'international, d'accueillir les investisseurs internationaux, et de favoriser le rayonnement de l'écosystème francilien de l'innovation.

L'objectif est maintenant « d'internationaliser » nos incubateurs, en accueillant plus de start-ups étrangères à Paris et en recevant davantage de financements européens et internationaux pour investir dans les jeunes entreprises parisiennes. C'est l'un des grands défis des prochaines années. Pour le relever, nous profiterons de l'engouement suscité par le projet « Réinventer Paris » qui a attiré de nombreux partenaires étrangers. Nous construirons des relations privilégiées avec d'autres grandes métropoles pour l'échange d'investissements, de jeunes chercheurs post-doctorants et l'accueil croisé de start-ups : c'est ce que nous souhaitons faire avec New York dès l'automne 2015, puis avec Tel-Aviv, Mexico, Londres, Séoul, Dakar et Rome.

- Paris, « ville intelligente »

La thématique de l'innovation est aussi présente dans les échanges internationaux sur les « villes intelligentes ». Paris ouvre aujourd'hui de nombreuses perspectives pour voir les nouvelles technologies et le numérique offrir de plus en plus de services aux citoyens connectés, dans un esprit de moindre consommation énergétique. Ce sont, par exemple, les nouveaux abribus connectés, le budget participatif qui permet aux Parisiens de choisir sur internet les meilleurs projets pour leur ville, ou encore les nombreuses applications numériques qui permettent désormais aux Parisiens de réserver une Autolib', de signaler un problème dans sa rue, de déposer ses déchets au recyclage ou de trouver un espace de travail collaboratif.

Dans ce domaine, les comparaisons internationales et les rencontres entre grandes villes continuerons d'alimenter notre réflexion collective.

- Paris, ville-campus mondiale

Un élément essentiel de l'attractivité et du rayonnement de Paris en tant que capitale internationale réside dans sa capacité à faciliter et amplifier les échanges scientifiques, scolaires et universitaires internationaux, dont notre capitale doit être une tête de pont. C'est la raison pour laquelle nous agissons pour l'accueil des professeurs et des chercheurs, notamment *via* le programme *Research in Paris* qui finance des séjours de recherche au sein des laboratoires parisiens, ainsi que par le soutien à l'Institut d'études avancées, installé à l'hôtel de Lauzun, qui accueille chaque année des promotions de chercheurs reconnus internationalement dans le domaine des sciences humaines et sociales.

En ce qui concerne les étudiants, nous proposons chaque année le programme *Erasmus Paris*, aide à la mobilité des étudiants parisiens dans le cadre du programme Erasmus. La Ville organise également, de concert avec l'Etat, le Service d'Accueil des Etudiants Etrangers, installé à la Cité Internationale Universitaire de Paris, qui facilite les démarches d'installation des étudiants internationaux à Paris. La politique menée en matière de logement tant des étudiants que des chercheurs constitue également un pilier de l'attractivité de notre ville. Et Paris affirme, bien sûr, sa solidarité avec les étudiants du monde entier, à l'instar des étudiants kenyans de l'université Garissa récemment touchés par une terrible attaque terroriste.

Travailler à faire de Paris la première ville-campus du monde constitue ainsi une pièce essentielle de la stratégie internationale de notre capitale.

2) Faire vivre une ambition culturelle unique au monde

Capitale de la culture, Paris rayonne par une offre culturelle unique au monde, créative, ambitieuse, exigeante et innovante. L'importance et la qualité de ses institutions, la richesse des propositions artistiques, la variété de ses acteurs sont un puissant attrait international.

Nos musées, nos théâtres, nos cinémas, nos lieux pluridisciplinaires, nos bibliothèques, nos festivals sont autant de passerelles qui invitent le monde à se rencontrer, à se découvrir, à s'enrichir mutuellement. La création artistique, la musique, la littérature, le cinéma s'en nourrissent et sont le reflet de ces métissages. L'attention constante au monde irrigue et favorise le renouveau, la respiration, la recherche d'idées et de styles. Le socle de notre action culturelle internationale repose sur un dialogue réaffirmé des cultures, dans un souci d'ouverture à tous les publics et sur une exigence artistique renouvelée au service de la diversité culturelle.

- Le partenariat avec l'Institut français

Une partie conséquente de nos moyens culturels à l'international relève de la convention avec l'Institut français, adopté pour trois ans par le Conseil de Paris en février dernier. L'Institut français finance à parité avec la Ville, des spectacles ou des œuvres produites par des artistes parisiens ou des troupes parisiennes à l'étranger. C'est le cas des tournées internationales du Théâtre de la Ville, mais aussi de nombreuses compagnies, associations et structures privées et

publiques parisiennes comme l'Institut des cultures d'Islam, la Maison européenne de la photographie ou le Centquatre. Les projets choisis assurent une rotation des bénéficiaires et des disciplines concernées, dans un souci constant de qualité et d'ouverture à tous les publics.

Pour renforcer les liens avec nos grandes villes partenaires, Paris a créé depuis 4 ans, avec l'Institut français, des programmations croisées de capitale à capitale appelées « Tandem ». Après Berlin, Dakar, Rome, Londres cette année, et le Tandem Paris-New York en 2016, nous présenterons au public parisien de belles programmations dans les années à venir, afin de consolider les relations entre les acteurs culturels de toutes ces grandes métropoles. Paris accompagne aussi, de façon conséquente, les « saisons » culturelles de l'État, comme celle qui sera consacrée à la Corée du Sud en 2015-2016 ou la saison France-Colombie en 2017.

- Le soutien aux acteurs culturels parisiens

Au-delà des Tandems et des saisons, la Ville finance des projets culturels parisiens à l'international et accompagne certains centres culturels étrangers à Paris qui promeuvent la diversité culturelle dans notre capitale.

Par leur ouverture au monde, par leur diffusion et leurs productions et coproductions, les musées, les théâtres, les orchestres, les salles de cinéma ou de concert, les bibliothèques, ainsi que nos structures et associations partenaires participent pleinement à cette politique de rayonnement artistique. Le potentiel de notre « réseau » culturel parisien est immense. Grâce à des partenaires comme l'Alliance française ou Paris bibliothèques, l'un des défis de notre action internationale est d'en stimuler l'énergie, d'en suivre le foisonnement, de multiplier les occasions de rencontres avec les acteurs étrangers et de les mettre en valeur au profit du public parisien. Nos formations et écoles d'art, les métiers d'art, le design et le numérique constituent également des filières précieuses et des vecteurs d'influence qu'il faut continuer de soutenir sur un plan international.

- Paris ville d'accueil et de refuge pour les artistes

Une autre dimension de notre rayonnement est l'accueil d'artistes en résidence à Paris. Là aussi, le potentiel est considérable. La Cité internationale des Arts et les Récollets accueillent ainsi chaque année des dizaines d'artistes étrangers. Ces artistes souvent promis à un bel avenir sont jeunes et très talentueux. Ils deviendront pour leur vie entière des « ambassadeurs » d'excellence de notre capitale. Nous devons donc encourager les liens qu'ils nouent avec les publics parisiens.

Depuis 2011, Paris a aussi rejoint le réseau international ICORN des « villes-refuges » pour artistes exilés. Dans ce cadre, notre capitale s'engage chaque année à accueillir durant un an un écrivain ou un artiste menacé de mort dans son pays d'origine. L'implication parisienne va grandissant : après le colloque inédit sur « Paris-Mexico : capitales d'exil » en juin 2015, la Ville accueillera en 2016 l'Assemblée générale annuelle du réseau ICORN, à laquelle participeront les villes membres, les associations engagées, et de nombreux écrivains, journalistes et artistes victimes de menaces et d'oppression dans leur pays. Paris, capitale où les destins se croisent et s'entremêlent, entend renforcer sa capacité à accueillir les artistes du monde entier et poursuivre son action comme ville-refuge dans un esprit de solidarité artistique.

IV] Paris, porte-parole indéfectible des valeurs universelles et du travail de mémoire

1) Promouvoir les droits de l'Homme

- Soutien aux acteurs engagés pour les droits de l'Homme

De par son histoire unique, Paris assume un rôle majeur dans la promotion des Droits de l'Homme dans le monde. Nous apportons notre soutien aux associations qui œuvrent pour la défense des libertés dans le monde, comme la Fédération internationale des droits de l'Homme, basée à Paris, ou Amnesty international. Ce soutien prend la forme de subventions, mais aussi d'appuis de la Ville à l'organisation d'événements et de rencontres politiques.

Depuis une dizaine d'années, Paris a relancé la citoyenneté d'Honneur de la Ville (deux ont été remises en 2015, dont l'exceptionnelle pour *Charlie Hebdo*), souvent en faveur d'une personnalité étrangère engagée dans la promotion des droits de l'Homme et menacée par ses prises de position. Si la citoyenneté d'Honneur est une reconnaissance, elle est en même temps une protection très forte pour son récipiendaire. Il sera proposé dans quelques semaines au Conseil de Paris de créer un Comité de la citoyenneté d'honneur auquel tous les groupes du Conseil participeront dans un souci d'affirmation de la démocratie.

- La défense de la liberté de la presse

Les journalistes étrangers menacés dans leur pays pour leur activité font l'objet d'un accueil particulier grâce à la Maison des journalistes. Ce lieu exceptionnel reçoit et protège pendant quelques mois des journalistes et leur famille ayant dû fuir leur pays. Cet accueil primordial leur permet de trouver refuge, avant d'envisager une solution plus durable, qui passe souvent par l'octroi de l'asile politique. Cette Maison a vocation à renforcer ses missions au cours des prochaines années.

Le soutien de la Ville de Paris envers la liberté d'expression prend en réalité de multiples formes : soutien à des manifestations dans les arrondissements, festivals et rencontres de presse, projets artistiques, invitations d'auteurs étrangers. Après le drame de *Charlie Hebdo*, nous devons renforcer ce travail de promotion des libertés et l'enrichir par des actions internationales sur le thème du « vivre-ensemble ».

2) S'engager pour l'égalité femmes/ hommes

L'égalité femmes / hommes et la place des femmes dans la société constituent des critères de premier ordre dans nos projets. Cette approche transversale s'inscrit dans la continuité du travail engagé à Paris depuis 2013 à travers la Commission « femmes » du réseau mondial CGLU, présidée par la Maire de Paris. Au-delà des projets qui touchent directement les droits des femmes, leur sécurité, leur éducation, leur santé ou les opportunités économiques qui s'offrent à elles, ce travail implique une activité constante de mobilisation et de plaidoyer à l'international pour donner plus de place et de reconnaissance aux femmes.

Grâce à une collaboration inédite avec l'ONU et son agence ONU FEMMES, nous poursuivrons cet effort avec l'aide des Nations unies⁹. Nous avons l'ambition de créer, d'ici 2016, un réseau actif de Maires engagés sur cette thématique fondamentale.

3) Honorer notre travail de mémoire

Toute cette défense des valeurs resterait vaine si elle n'était adossée à un indispensable travail de mémoire qui fonde notre identité collective. L'année 2015 est à cet égard particulièrement emblématique puisqu'elle fait l'objet de nombreuses commémorations internationales. Après le déplacement d'une délégation du Conseil de Paris à Auschwitz en janvier à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des camps de la mort, après l'inauguration d'une stèle au Père Lachaise en hommage aux Tutsis du Rwanda, nous avons inauguré une exposition exceptionnelle à l'Hôtel de Ville sur le génocide arménien. Dans cet esprit, je me rendrai à Erevan à l'automne et nous commémorerons le 20^e anniversaire du massacre de Srebrenica en juillet 2015.

À travers ces nombreux hommages et ces manifestations, qui appellent toujours un travail très étroit avec les associations et les écoles, nous souhaitons mettre l'accent sur l'éducation, sur le dialogue et sur la transmission de la mémoire. Les bonnes questions doivent se poser partout et nous devons susciter le débat, dans un cadre apaisé et respectueux de la démocratie, et en premier lieu dans les quartiers défavorisés de la capitale. Pour cela, les témoignages et les exemples venus de l'étranger nous sont souvent très précieux : ils offrent un regard distancié et bienveillant sur nos propres sensibilités. Ils apportent un réconfort et une écoute attentive dont nous nous privons parfois entre Parisiens. Ils accompagnent enfin pleinement le travail de mémoire qui fonde l'identité, collective et bien vivante, de Paris.

⁹ Y compris dans nos accords de coopération de ville à ville, à l'instar de celui signé avec Kinshasa en octobre 2014